



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DOSSIER DE PRESSE



Participons au débat social !

Sommaire

La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes	Page 2
PlacedelaSanté, un site participatif initié par la Mutualité	Page 6
Les 8 enjeux majeurs de Placedelasante.fr	Page 8
Devenons acteur du débat social et citoyen en Auvergne-Rhône-Alpes	Page 13

La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes, acteur majeur de santé publique

Présidée par Monsieur Yves Perrin, la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes (MfARA) représente **4,2 millions de personnes protégées par 227 mutuelles santé**, valorise **les 450 établissements mutualistes** au service de la population dont les tarifs sont maîtrisés (cliniques, centres audition, optique, dentaire, établissements pour la petite enfance, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, etc.).

La MfARA est le plus grand Mouvement social de la région, occupant une place prépondérante dans deux domaines fondamentaux de la vie des Français : la santé et la protection sociale.

Les missions de la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes

Elle défend les intérêts des 227 mutuelles santé qu'elle représente. Elle participe à l'organisation et à la coordination de l'offre de soins et de services mutualistes et assure la mission fédérale en région autour de quatre missions principales :

- Animer et coordonner la vie du Mouvement mutualiste régional
- Représenter le Mouvement mutualiste dans la région
- Poursuivre le lobbying et la stratégie d'influence
- Agir pour la prévention et la promotion de la santé

Les valeurs mutualistes ancrées

Solidarité - Fondement même du Mouvement Mutualiste

Depuis le milieu du XIXème siècle, les mutuelles ont participé à toutes les grandes avancées de la protection sociale : pensions de retraite, indemnités journalières, protection maternelle et infantile, assurance maladie. Plus récemment, les mutuelles se sont mobilisées pour développer le tiers payant. Si ces combats ont évolué avec le temps, ils sont toujours animés par le même esprit : celui de la solidarité pour faciliter l'accès aux soins.

Liberté - Pas d'actionnaire

Les mutuelles sont des groupements de personnes indépendants de tout pouvoir politique, financier ou syndical. Les adhérents sont à la fois bénéficiaires et propriétaires de leur mutuelle. Les groupements mutualistes investissent leurs excédents financiers dans des services destinés à leurs adhérents ou usagers. Un objectif : la meilleure qualité de soins et de services pour chacun au meilleur prix.

Démocratie - Une personne, une voix

Les mutuelles sont dirigées par leurs propres adhérents élus en assemblée générale exerçant leurs fonctions à titre bénévole. Les décisions sont prises lors de l'assemblée générale où chaque adhérent ou son représentant peut voter. La démocratie est un élément majeur de différenciation par rapport aux autres acteurs de santé.

Responsabilité - Être acteur de sa santé

Les mutuelles cherchent à responsabiliser les personnes afin que chaque individu soit acteur de sa santé. C'est une vision volontariste reposant sur l'éducation, la prévention et la promotion de la santé.

La responsabilité est également collective : chacun est responsable vis-à-vis du groupe, en raison de son implication dans la gestion de l'organisme mutualiste. La Mutualité Française est le plus ancien Mouvement social français. Elle s'appuie sur un socle de valeurs qui fonde l'identité mutualiste et nourrit le progrès social au travers de la défense de l'accès aux soins pour tous. Pour garantir cet accès, les mutuelles s'appuient sur des valeurs de partage, fondamentales et universelles.

Les actions et des engagements concrets

- **Accès universel** : les mutuelles ne sélectionnent pas leurs adhérents. Il est possible d'être couvert par une mutuelle quels que soient son âge, son état de santé et son niveau de revenus.
- **Transparence** : les frais de gestion des mutuelles sont mis au service de la protection sociale des adhérents : dispense d'avance de frais, conventions avec les professionnels de santé, prévention, développement des services, etc.
- **Égalité de traitement** : la tarification des garanties santé ne varie pas en fonction du risque individuel de l'adhérent. La solidarité entre les générations est prise en compte dans le calcul des cotisations.
- **Réduction des restes à charge** : pour que la santé soit un droit et non un luxe, les mutuelles agissent pour réduire les montants qui restent à la charge de l'adhérent. Cet engagement passe par la maîtrise des dépassements d'honoraires, autrement dit, les frais facturés par les médecins au-delà du tarif conventionné (secteur 1). Il conduit aussi les mutuelles à négocier avec les professionnels de santé qui fixent librement leurs tarifs comme les chirurgiens-dentistes et les opticiens.
- **Généralisation du tiers-payant** : le tiers-payant dispense l'assuré social, sous certaines conditions, de faire l'avance de ses frais de santé. Ce sont les mutuelles qui ont développé le système de tiers-payant dans les années 1950.

La Prévention et Promotion de la Santé

La Prévention et la Promotion de la Santé s'organisent autour de **3 programmes déclinés en 17 actions**. Le service Prévention et Promotion de la Santé de la MfARA programme de ce fait **plus de 1 200 interventions** au profit des adhérents des mutuelles, des usagers des établissements mutualistes et du grand public.

Naître, grandir et s'épanouir en pleine santé

Bien vivre avec le soleil
Des repères pour bien grandir et s'épanouir
Vita Cité, Vita Santé
Droit à disposer de son corps

Mener sa vie en santé

Je prends du temps pour ma santé
Parenthèses santé
Mangez, bougez, c'est facile !
Un geste pour ma santé
Votre Parcours Prévention Santé
Nutrimut

Bien vieillir et maintenir son autonomie

Abordez et vivez votre retraite en forme
Cap seniors
La santé des aidants
Fil Mauve®
L'Atelier des Familles
Bien vivre en établissement ou à domicile
La vie à pleines dents, longtemps®

Cette programmation s'inscrit en cohérence et en complémentarité avec les orientations stratégiques du Mouvement Mutualiste et avec les priorités régionales de santé publique définies par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes. Elle s'appuie pleinement sur les attentes des mutuelles adhérentes et des établissements mutualistes de la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes.

Elle intervient également avec les collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseils généraux, Municipalités, etc.), les acteurs de la protection sociale obligatoire, les acteurs associatifs en santé publique (ex : IREPS, Observatoire Régional de Santé, réseaux de santé, etc.), les usagers ou encore les professionnels de santé.

Les établissements mutualistes

La MfARA rassemble environ 450 établissements mutualistes implantés en Auvergne-Rhône-Alpe à travers différentes structures : établissements et services hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires, centres optiques et centres d'audition, pharmacies, structures proposant du matériel médical, ainsi que d'autres établissements à destination de

la petite enfance, des jeunes, des familles, des personnes âgées, des personnes vulnérables et des personnes en situation de handicap.

83

Centres optiques

20

Ets et services
d'hospitalisation

68

Ets et services pour
personnes âgées

6

Pharmacies

37

Centres d'audition

15

Centres de soins
médicaux et
infirmiers

27

Ets et services pour
les personnes en
situation de handicap

2

Matériels médicaux

64

Centres et
laboratoires
dentaires

47

Services à domicile
(SAP, SSIAD)

41

Ets et services pour
la petite enfance

PlacedelaSante.fr, un site participatif initié par la Mutualité

Le site participatif PlacedelaSante.fr a été lancé le 1^{er} décembre 2016 par la Mutualité Française afin de remettre la santé et la protection sociale au cœur des débats, avec comme première échéance les présidentielles 2017. PlacedelaSante.fr est un laboratoire d'idées à ciel ouvert qui bénéficie d'une démarche experte au travers des trois Think tank partenaires : Fondapol, Terra Nova et la Fondation Jean-Jaurès.

– **Terra Nova**, un think tank progressiste indépendant ayant pour but de produire et diffuser des solutions politiques innovantes en France et en Europe.

– **La Fondation pour l'innovation politique (Fondapol)** qui s'inscrit dans une perspective libérale, progressiste et européenne. Elle contribue au pluralisme de la pensée et au renouvellement du débat public.

– **La Fondation Jean Jaurès** qui est à la fois un think tank, un acteur international et un centre d'histoire au service de tous ceux qui défendent le progrès et la démocratie dans le monde.

« *La santé est une des préoccupations majeures de la population or nous constatons que, par le passé, elle a souvent peu présente dans les débats électoraux. Avec « Place de la santé », la Mutualité Française a souhaité mobiliser tous les citoyens afin qu'ils fassent des propositions et interpellent les candidats sur les réponses à leurs besoins de santé.*

C'est une démarche innovante. Le site est accessible à tous et chacun peut y contribuer. *Nous sommes dans une vraie démarche et volonté d'élaboration collective de propositions pour améliorer le système de santé et de protection sociale »,* indique Yves Perrin, le président de la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes.

PlacedelaSante.fr explore les grandes questions de santé et les enjeux sociaux autour de huit thématiques parmi lesquelles l'accès aux soins, le maintien de l'autonomie ou encore la santé du futur. Sur tous ces sujets, le programme de chaque candidat déclaré sera détaillé et décrypté.

Le site décrypte aussi les programmes des candidats ce qui permet de mieux les comprendre. Ce travail se poursuivra tout au long de la campagne présidentielle, au fil des propositions des candidats en matière de santé et de protection sociale.

Une fois les élections passées, le site entamera une nouvelle étape. Il deviendra un outil de suivi et d'évaluation du candidat ou de la candidate élu.e, sur le modèle de ce que certains médias ont déjà pu lancer pour la mandature Hollande.

Elu président de la Mutualité Française en juin 2016, Thierry Beaudet veut, avec cet exercice, témoigner d'une méthode pour son nouveau mandat. *"Notre positionnement, la compréhension de notre mouvement, notre capacité à capitaliser sur sa diversité, sur sa force de proposition, à mobiliser les mutuelles, les mutualistes et plus largement les*

Français : tout cela est porteur d'avenir pour la Fédération nationale de la Mutualité Française."

Grace à cet outil, les internautes peuvent interpeler les candidats, commenter les contenus et poster leurs propositions pour améliorer la santé ou la protection sociale.

En deux mois, PlacedelaSante.fr a déjà enregistré plus **de 200 000 visites, plus de 110 interpellations et une quarantaine de commentaires.**

Concrètement, comment ça fonctionne ?

Le site propose 4 rubriques :

- **Explorer** : A partir d'articles pédagogiques, d'infographies et de vidéos, cette rubrique explique les questions de santé et de protection sociale qui alimentent les débats électoraux : financement de la protection sociale, accès aux soins médicament, prévention ou encore santé du futur. A chaque fois, il est possible de partager, d'aimer et de commenter directement sur le site. C'est l'occasion par exemple de réagir sur un sujet, de valoriser les portraits de mutualistes ou des initiatives du mouvement.
- **Décrypter** : dans cette rubrique, les propositions des candidats déclarés sont passées à la moulinette ; les grandes lignes de leur programme sont présentées puis le site propose un éclairage détaillé sur la santé, thématique par thématique, qui permet facilement de comparer les programmes et les candidats. Le décryptage va même plus loin puisqu'il budgétise ce que coûteraient à la société et aux citoyens, les promesses de campagne.
- **Interpeller** : dans cette rubrique, mutualistes et citoyens ont la parole ! Chacun peut décider de poser une question au candidat de son choix. Il suffit de se créer un compte, de choisir le candidat et la thématique de santé souhaitée, et tout simplement poser sa question. Le 21 février, lors d'un événement dédié avec ses partenaires, la Mutualité Française interpellera directement les candidats à l'élection présidentielle, se faisant ainsi le porte-parole des préoccupations des Français.
- **Évaluer** : PlacedelaSanté ne disparaîtra pas après l'élection présidentielle et deviendra un Observatoire. Le site assurera un suivi et vérifiera la concordance entre les paroles du candidat élu et les actes de la nouvelle majorité en place.

Pour débattre des grandes questions de santé et de protection sociale et interpeller les candidat.e.s

EXPLORER
PlacedelaSante.fr vous permet d'explorer les grandes questions de santé et les enjeux sociaux : l'accès aux soins, la télémédecine, le maintien de l'autonomie, la prévention santé, le financement de la protection sociale, le rôle des complémentaires santé, etc. De nombreux articles pédagogiques, tribunes, infographies et vidéos, vous sont proposés sur ces thématiques.

INTERPELLER
Sur PlacedelaSante.fr, vous pouvez interpeller les candidat.e.s sur vos préoccupations.
Par exemple : *Que proposez-vous pour résoudre le manque de médecins dans de nombreuses régions ?*
Que comptez-vous faire pour aider les personnes en situation de dépendance ?

COMMENTER ET CONTRIBUER
Sur l'ensemble du site, vous pouvez prendre la parole en publiant un commentaire. L'espace « Explorer » vous permet également de proposer vos contributions pour, vous aussi, peser dans le débat.

DÉCRYPTER
PlacedelaSante.fr vous aide à décrypter et à comprendre les propositions des candidat.e.s à l'élection présidentielle sur les questions de santé et de protection sociale.

ÉVALUER
Après les élections, la rubrique « Évaluer » vérifiera la concordance entre les paroles du ou de la candidat.e élu.e et les actes de la nouvelle majorité en place.

#PlacedelaSanté

PLACEDELASANTE.FR

Les 8 enjeux majeurs de PlacedelaSanté

1 Financement de la protection sociale

La Sécurité sociale est une composante essentielle du système de protection sociale. Ce dernier repose sur des principes de solidarité et d'universalité qui visent à garantir à chacun et chacune une protection financière contre les aléas de la vie.

Notre modèle de protection sociale offre à chaque assuré une prise en charge financière partielle des soins de santé et un revenu de remplacement, notamment en cas de maladie.

La Sécurité sociale est financée par des cotisations sociales, par la contribution sociale généralisée (la CSG) et ainsi que par diverses contributions, impôts et taxes.

Celle-ci souffre d'un déficit chronique. Plusieurs pistes existent pour rendre son financement plus pérenne, plus solidaire. Un défi majeur à relever pour préserver notre système de protection sociale.

Plus d'infos : <https://www.placedelasante.fr/financement-de-la-protection-sociale/>

2 Accès aux soins

Entre révolutions des territoires et évolutions des parcours

Est-il devenu plus difficile pour les Français de se soigner ? Depuis 1945, notre système de protection sociale et de santé est porté par les valeurs d'égalité et d'universalité. L'objectif est de permettre à tous les citoyens d'accéder à des soins de qualité, partout sur le territoire, et quel que soit leur niveau de revenus.

Le modèle français d'accès aux soins, envié dans le monde, se heurte aujourd'hui à plusieurs difficultés. La question de la dette sociale, les réformes territoriales, l'accroissement des inégalités dans la population, le coût de certains soins ou produits, l'évolution de certaines pathologies de plus en plus chroniques et les évolutions démographiques rendent plus ardues le maintien d'un égal accès à des soins de qualité.

Quels sont les outils permettant d'adapter l'offre de soins aux besoins de santé des territoires ? Quelles peuvent être les solutions apportées au non-recours aux droits et aux soins pour les populations les plus fragiles ?

Plus d'infos : <https://www.placedelasante.fr/acces-aux-soins-territoires-parcours/>

3 La complémentaire santé

Une couverture qui se généralise avec des remboursements variés selon les offres

Contrairement à une idée reçue, il n'y a pas de gratuité des soins en France : ils sont facturés par les professionnels de santé et les établissements, et remboursés ou payés par la Sécurité sociale, les complémentaires santé et les ménages. La complémentaire santé permet de couvrir tout ou partie des montants restant à la charge des assurés après remboursement de l'assurance maladie obligatoire.

La complémentaire santé comprend trois familles : les mutuelles à but non-lucratif avec un fonctionnement démocratique ; les institutions de prévoyance, gérées par les partenaires sociaux, également à but non lucratif ; les sociétés d'assurances, à but lucratif et gérées par des actionnaires.

En fonction de la nature des soins et du niveau de remboursement de la Sécurité sociale, la part remboursée par l'ensemble des complémentaires varie profondément. Elle atteint, par exemple, des niveaux très importants dans le domaine des soins optiques, dentaires et audioprothétiques.

Aujourd'hui, la complémentaire santé, c'est une multitude de contrats, comprenant des garanties très diverses, adaptées à chaque type de besoin. Conscients de sa nécessité pour accéder aux soins, les pouvoirs publics ont ouvert de nombreuses voies d'accès à la complémentaire santé selon la situation personnelle ou professionnelle de la personne (salariés, indépendants, fonctionnaires, personnes en situation de précarité...). Contrats

individuels, contrats collectifs, couverture obligatoire, gamme de contrat en fonction des situations, inégalité des aides, disparités des couvertures... Comment y voir plus clair ?

Plus d'infos : <https://www.placedelasante.fr/complementaire-sante-generalisation/>

4 Médicament

Innovation et sécurité

Objet visible du progrès médical, le médicament est au cœur de débats politiques, économiques et sanitaires. Le médicament n'est pas une fin en soi mais un outil qui doit s'intégrer dans une stratégie globale de prise en charge du patient. Des médicaments permettent cependant des améliorations thérapeutiques notables, répondant aux espoirs des patients.

Comment garantir l'accès au meilleur traitement possible pour chacun, en toute sécurité et à un prix acceptable par notre système de santé ? Tel est l'un des enjeux de la politique du médicament.

Plus d'infos : <https://www.placedelasante.fr/medicament-innovation-securite/>

5 Santé du futur

Après la fiction, la science en applications

L'arrivée de nouvelles technologies appliquées aux sciences médicales permet des avancées spectaculaires pour la recherche et la guérison d'un grand nombre de maladies. Au-delà des progrès scientifiques, le virage numérique emprunté par la société toute entière transforme notre relation à la santé et aux professionnels de santé. Il est désormais possible de pratiquer un acte chirurgical à distance, de déterminer à l'avance le type de pathologie que l'on pourrait développer ou d'utiliser l'intelligence artificielle pour préserver sa santé.

Comment le citoyen se retrouve-t-il dans un nouveau système de santé en pleine mutation ? Qu'attendre de la santé du futur ? Comment l'organisation des soins va-t-elle se transformer face à ces innovations ? Et quelles sont les nouvelles questions éthiques qui se posent à l'homme et au législateur face aux progrès technologiques et scientifiques ?

Plus d'infos : <https://www.placedelasante.fr/sante-du-futur-apres-fiction-science/>

6 Prévention, santé et environnement

Pour une vision positive de la santé, mieux vaut prévenir que guérir

Les Français se portent globalement bien. L'espérance de vie est élevée. Les femmes vivent en moyenne 85 ans et les hommes 79 ans. Mais de nombreuses disparités persistent que ce soit entre les sexes, entre les régions ou les catégories sociales. Pour mieux prévenir les maladies, prolonger la vie, améliorer la santé physique mais aussi mentale de chacun, les leviers sont encore nombreux tant au niveau préventif, curatif, éducatif, social ou encore économique. Ce sont tous les enjeux de la prévention.

Mieux prendre en compte l'impact de l'environnement sur notre santé, lutter contre les addictions, faire de la prévention pour éviter les comportements ou les consommations à risque, améliorer la prise en charge et la qualité de vie des personnes âgées : les leviers d'action sont nombreux pour faire de la santé, comme le définit l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « un état de complet bien-être physique, mental et social, et pas seulement une absence de maladie ou d'infirmité ».

Plus d'infos : <https://www.placedelasante.fr/prevention-sante-et-environnement/>

7 Demain le travail

Des trajectoires avec plus d'individuel ou plus de collectif ?

Le travail subit de profondes mutations. Depuis quelques années, tendent à émerger des trajectoires professionnelles hybrides, heurtées ou enrichies d'expériences et de projets, indépendants de toute hiérarchie.

La transformation de la nature même du travail et de l'entreprise est en marche. Et demain le travail ? Jusqu'où ce mouvement se poursuivra-t-il ? Comment le législateur peut-il accompagner ces profondes évolutions, tout en garantissant les droits fondamentaux de chacun ? Quelles seront les grandes questions de société qui se poseront aux citoyens dans les prochaines années ?

Plus d'infos : <https://www.placedelasante.fr/demain-le-travail-trajectoires/>

8 Maintien de l'autonomie

Vivre en bonne santé plus longtemps

La génération qui avait 20 ans en 1968 a 68 ans en 2016. Le papy-boom l'emporte sur le baby-boom et la "silver économie" passionne les jeunes start-up. Vivre vieux, c'est avant tout pouvoir rester autonome : seul, avec l'aide de ses proches ou au moyen de dispositifs médicaux adaptés. Toutefois, selon les estimations de l'Insee, deux millions de Français

devraient connaître une situation de dépendance en 2040. Tout l'enjeu réside dans l'accompagnement de ces personnes et de leur entourage.

La loi du 28 décembre 2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement est le fruit d'une prise de conscience nationale sur les enjeux sanitaires mais aussi sociaux du maintien de l'autonomie. La réflexion et l'action doivent se poursuivre autour de l'amélioration de notre système de soins et de santé.

Comment construire un parcours de soins adapté aux évolutions démographiques de la société ? Comment redéfinir notre système de santé autour des nouvelles structures sociales et territoriales ? Surtout, comment réorganiser la solidarité, familiale ou collective, pour les générations futures ?

Plus d'infos : <https://www.placedelasante.fr/maintien-de-lautonomie-vivre-bonne-sante/>

Devenons acteur du débat social et citoyen en Auvergne-Rhône-Alpes



Au niveau régional, coexistent de nombreuses disparités et inégalités d'accès aux soins ou à la santé. « *Nous avons invité les citoyens auvergnats et rhônalpins à nourrir les débats, à s'approprier le site et pour cela, nous avons très largement communiqué auprès de nos mutuelles et établissements mutualistes afin qu'ils relaient auprès de leurs adhérents, partenaires, et usagers à prendre la parole et ainsi à contribuer directement sur ce site* » annonce Yves Perrin, président de la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes.

Nos mutuelles santé ont mis en œuvre un certain nombre d'actions pour participer activement au débat social :

- Communication du dispositif dans les revues des mutuelles destinées à leurs adhérents,
- Communication auprès des partenaires de l'Assurance Maladie et en direction des responsables locaux d'associations de l'économie sociale et solidaire (comme JPA, FAL, PEP, MAE) à l'occasion de l'envoi des vœux,
- Communication sur les sites internet dédiés aux adhérents des mutuelles santé,
- Communication sur les comptes des réseaux sociaux des mutuelles santé,
- Communication auprès des correspondants dans les établissements scolaires,
- Communication par voie d'affichage dans les agences des mutuelles santé,
- Communication par le biais de la presse mutualiste,
- Communication en réunions d'instances.